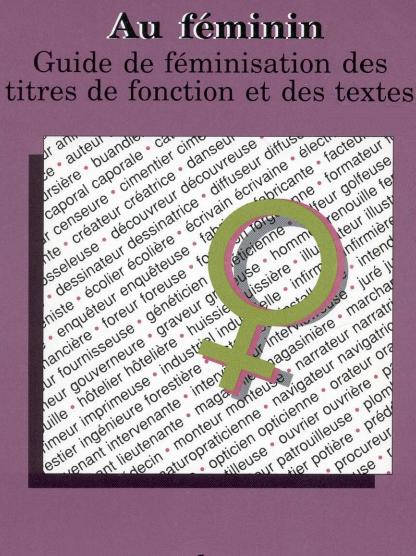




Au féminin

titres de fonction et des textes



Québec :::

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE Ministère des Communications du Québec Éléments de catalogage avant publication

Biron, Monique.

Au féminin: guide de féminisation des titres de fonction et des textes/ [rédaction, Monique Biron, avec la collaboration de Gisèle Delage... et al.]. —— Québec: Publications du Québec, 1991.

(Guide de l'Office de la langue française)

Publication de la Direction des services linguistiques de l'Office de la langue française.

ISBN 2-551-14559-7

1. Féminisation des titres 2. Langage et langues — Différences entre sexes I. Delage, Gisèle. II. Québec (Province). Office de la langue française. Direction des services linguistiques. III. Titre: Guide de féminisation des titres de fonction et des textes.

A11 L3 G83



PUBLICATIONS DU QUEBEC

Au féminin

Guide de féminisation des titres de fonction et des textes



Publication de la Direction des services linguistiques de l'Office de la langue française

Rédaction Monique Biron

avec la collaboration de Gisèle Delage, Noëlle Guilloton, Pierrette Vachon-L'Heureux et Carole Verreault

Couverture : Liliane Bernier Mise en page : Micheline McNicoll

Cette brochure a été produite par Les Publications du Québec 1279, boulevard Charest Ouest Québec (Québec) G1N 4K7

Premier tirage : mai 1991

Dépôt légal – 2° trimestre 1991 Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada ISBN 2-551-14559-7

© Gouvernement du Québec, 1991

Préface

La féminisation linguistique est à l'ordre du jour. L'actualité de cette question tient au fait que les femmes ont de plus en plus accès à des postes qui, auparavant, étaient réservés aux hommes. Parce que la langue ne reflétait pas suffisamment cet acquis social et professionnel des femmes, on a vu apparaître dans l'usage, au cours des dernières années, des formes féminines nouvelles. Progressivement, on a vu se dessiner une tendance à utiliser de plus en plus souvent le féminin, notamment dans les titres et les fonctions, et aussi dans les écrits. Cette nouvelle façon de rédiger ne va pas sans soulever des problèmes d'écriture. Aussi les différents services de l'Office de la langue française reçoivent-ils de multiples demandes sur les règles à suivre lorsqu'on veut féminiser les textes.

Afin de répondre aux attentes exprimées au cours des années, l'Office de la langue française a donc publié à la *Gazette officielle*, de 1979 à 1984, trois avis sur la féminisation des titres et l'affichage des postes, puis en juin 1986, à la suite d'une vaste consultation, un document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage.*

De même, pour répondre aux questions que le public se pose sur la façon de féminiser, l'Office propose ce guide qui comprend deux parties. La première constitue un rappel des avis précédents sur la féminisation des titres et la deuxième, consacrée à la féminisation des textes, fait l'inventaire des procédés d'écriture.

Cependant, nous tenons à mentionner que, pour l'Office de la langue française, la féminisation des textes demeure toujours facultative. Nous souhaitons que cet ouvrage apporte des solutions aux

problèmes d'écriture que peut poser la féminisation; il met en valeur toutes les ressources dont dispose la langue française pour répondre aux exigences de la communication moderne.

Le président de l'Office de la langue française,

Jean-Claude Rondeau

Table des matières

1. Féminisation des titres 9

	1.2.	Remarques générales 9 Formation des féminins 10 1.3.1. Les noms terminés par e 10 1.3.2. Les noms terminés par l 10 1.3.3. Les noms terminés par n 11 1.3.4. Les noms terminés par r 11 1.3.4.1. Suffixes -er et -ier 11 1.3.4.2. Suffixe -eur 11 1.3.4.3. Suffixe -teur 12	
2.	Fém	1.3.5. Les noms terminés par <i>t</i> ou <i>d</i> 1.3.6. Les autres finales 1.3.6.1. Finale - <i>é</i> 1.3.6.2. Finale - <i>f</i> 1.3.6.3. Finale - <i>is</i> 1.3.6.3. Finale - <i>is</i> 1.3.6.3. Finale - <i>is</i> 1.3.6.3. Finale - <i>is</i>	
		La qualité avant toute chose 15 Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres 15 2.2.1. Procédés stylistiques 16 2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif 2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse 17 2.2.1.3. Coordination sans répétition 18 2.2.1.4. Reprise par les pronoms 19 2.2.2. Remarques d'ordre grammatical 19	16
		2.2.2. Remarques d'ordre grammatical 19 2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes 2.2.2.2. Place du féminin 20	20

2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres 20
2.3.1. Termes génériques 21
2.3.2. Tournures neutres 22

Conclusion 25

Annexe I – Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin 27

Annexe II – Avis publiés à la Gazette officielle du Québec 33

1. Féminisation des titres

1.1. Présentation

Nous présentons ici un condensé du document *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage*, qui porte sur la féminisation :

- des titres et des fonctions (docteure, agricultrice, pompière, avocate);
- des désignations de personnes fréquemment utilisées et dont les formes masculines sont souvent les seules à figurer dans les dictionnaires (industrielle, amatrice, experte, savante).

L'Office de la langue française tient compte du fait qu'il existe à l'heure actuelle, pour certains noms, deux ou plusieurs formes féminines possibles et acceptables. Les formes privilégiées par l'Office font l'objet d'une mention particulière et parfois d'un bref commentaire sur les motifs ayant justifié le choix.

1.2. Remarques générales

- Les dictionnaires tardent parfois à consigner certains féminins en usage. Cependant, beaucoup de féminins de formation régulière figurent depuis longtemps dans les dictionnaires les plus courants (ex.: directrice, réalisatrice, fournisseuse, employeuse). Il faut, bien sûr, les employer et éviter de créer des féminins irréguliers et inutiles.
- Certains titres ou certaines désignations sont des mots qui ont aussi un autre sens. Ainsi, le mot *débardeur* désigne aussi bien une personne qu'un vêtement et le mot *cuisinière* peut servir à désigner une personne ou un appareil électroménager. Dans la grande majorité des cas, cette homonymie ne pose aucun problème. Toutefois, lorsqu'un mot féminin est déjà utilisé comme qualificatif pour une personne (ex. : ingénieuse) ou bien lorsqu'il désigne un domaine d'activité (ex. : marine, médecine), on

est plus réticent à l'employer comme titre de fonction. Ces cas sont cependant rares.

• Les titres féminins d'usage récent sont parfois perçus comme insolites ou même péjoratifs. Le plus souvent, ces impressions s'estompent et une nouvelle habitude langagière s'installe petit à petit.

1.3. Formation des féminins

1.3.1. Les noms terminés par *e*

C'est à ce groupe qu'appartiennent la plupart des mots que l'on considère comme épicènes (c'est-à-dire ceux qui s'écrivent de la même manière au féminin et au masculin). Pour cette catégorie, le féminin sera marqué non pas par la terminaison, qui est la même pour les deux genres, mais plutôt par les mots qui accompagnent le nom.

Exemples: une dentiste, une pilote,

la capitaine, une guide, la juriste, une critique, l'architecte principale.

Certains noms terminés par *e* ont un féminin en *-esse* attesté. C'est ainsi que l'Office a retenu les formes **mairesse** et **contremaîtresse**, qui étaient déjà en usage au Québec. Quant au mot *maître*, il garde généralement la même forme au féminin bien que le féminin *maîtresse* s'emploie aussi dans certaines expressions. Pour les autres noms de cette catégorie, l'Office privilégie la forme épicène.

Exemples: la ministre, une peintre,

la notaire, une poète, la maître électricienne,

une maître ou une maîtresse de ballet,

une maîtresse de poste,

une maître en sciences infirmières.

1.3.2. Les noms terminés par l

La forme féminine régulière des noms terminés par l s'obtient par l'ajout d'un e et le doublement du l dans certains cas. L'Office propose l'application de

cette règle à l'ensemble de ces noms. D'où : une amirale, une caporale, une industrielle, etc.

Le mot *consul* a une forme féminine attestée, *consulesse*, mais celle-ci est très peu utilisée. On applique dans ce cas la règle générale (ajout d'un *e*), ce qui donne : **une consule**.

Quant au mot *conseil*, on peut l'utiliser comme épicène. On aura donc, par exemple, **une conseil en gestion**, **une économiste-conseil**.

1.3.3. Les noms terminés par n

La forme féminine de cette catégorie de noms s'obtient par l'ajout d'un e et le doublement du n dans certains cas. D'où : une artisane, une écrivaine, une chirurgienne, une forgeronne.

Quant au mot *mannequin*, il est attesté au masculin pour désigner une femme, mais on le considère de plus en plus comme un épicène : **une mannequin**.

Les féminins réguliers de *marin* et *médecin* seraient, respectivement, *marine* et *médecine*, formes déjà utilisées pour désigner ces domaines d'activité. L'homonymie pouvant être gênante, l'Office propose de considérer *marin* et *médecin* comme épicènes. On aura donc : **une marin**, **une médecin**.

1.3.4. Les noms terminés par r

1.3.4.1. Suffixes -er et -ier

L'Office propose de généraliser la formation régulière du féminin en -ère et -ière sur le modèle de bergère et ouvrière. D'où : une banquière, une bouchère, une brigadière, une charpentière, une financière, une greffière, une menuisière, une officière, une plombière, etc.

1.3.4.2. Suffixe *-eur*

Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On aura donc : une chauffeuse, une chroniqueuse, une débardeuse, une camionneuse, une fournisseuse, une chercheure.

On constate qu'il y a une valeur péjorative attachée parfois aux féminins en -euse et que la résistance à employer ces formes est plus forte lorsqu'il s'agit de professions de type intellectuel. Il en résulte un flottement, une concurrence de formes.

Ainsi, pour *professeur*, on trouve des attestations plus ou moins fréquentes de trois formes féminines concurrentes, soit une *professeur*, une *professeure* et une *professeuse*. La forme **professeure** s'est imposée.

Quant à *gouverneur* et *ingénieur*, l'usage a retenu les féminins **gouverneure** et **ingénieure**.

13.4.3. Suffixe -teur

Les noms en *-teur* forment régulièrement leur féminin en *-teuse*, (comme **chanteuse**) ou en *-trice* (comme **actrice**). Lorsqu'on hésite entre le suffixe *-teuse* et le suffixe *-trice*, il faut se demander si l'on peut former, à partir du nom masculin, un participe présent en remplaçant *-eur* par *-ant*. Si tel n'est pas le cas, le féminin est en *-trice*.

Exemples: arpenteur ✓ arpentant ✓ arpenteuse orateur ✓ --- ✓ oratrice

On notera d'ailleurs que beaucoup de noms féminins en *-trice* sont déjà en usage ou attestés. On a donc : une animatrice, une réalisatrice, une agricultrice, une amatrice, une factrice, une instructrice, une oratrice, une rectrice, une sénatrice, etc.

Il ne faut pas créer inutilement de nouveaux féminins. Ainsi, le mot **directrice**, attesté depuis longtemps dans les dictionnaires, est le seul féminin à retenir pour *directeur*.

En ce qui concerne les mots *auteur*, *sculpteur* et *docteur* pour lesquels plusieurs formes féminines étaient en concurrence, l'Office, tenant compte de l'usage, a retenu les féminins suivants : une **auteure**, une **sculpteure**, une **docteure**.

1.3.5. Les noms terminés par t ou d

La forme féminine des noms de cette catégorie s'obtient par l'ajout d'un *e* (candidat, candidate; tisserand, tisserande). On aura donc **une agente**, **une commandante**, **une consultante**, **une coopérante**, **une magistrate**, **une soldate**, etc.

Quant à *matelot*, *camelot* et *substitut*, l'Office propose de considérer ces noms comme épicènes. On aura donc : **une matelot**, **une camelot**, **une substitut**.

1.3.6. Les autres finales

1.3.6.1. Finale *é*

Le féminin de ces noms s'obtient par l'ajout d'un *e*. L'Office propose la généralisation de cet usage, sur le modèle de **associée** et **déléguée**. D'où : **une chargée de cours, une députée, une jurée**.

1.3.6.2. Finale *f*

Quelques mots en f changent le f en v devant l'e du féminin (ex. : bref, brève), ce qui donnerait pour *chef* le féminin «chève», forme non attestée. Les formes *cheffe* ou *cheffesse* sont souvent perçues comme insolites ou ironiques. L'Office propose donc de considérer le mot *chef* comme épicène. On aura : **une chef**, **la chef**.

1.3.6.3. Finale *is*

Les mots en *is* forment leur féminin par l'ajout d'un *e* (marquis, marquise; promis, promise). Le féminin régulier de *commis* est donc *commise*. L'Office propose tout de même de considérer le mot commis comme épicène. On aura donc : **une commis**, **la commis**.

2. Féminisation des textes

2.1. La qualité avant toute chose...

Cette partie du guide est consacrée aux techniques de féminisation des textes, notamment les conventions collectives, les documents et formulaires de gestion administrative, les manuels scolaires.

Le principe de base qui prévaut en matière de féminisation des textes est celui qui, de tout temps, a guidé les rédacteurs et les rédactrices pour la production de textes de qualité, à savoir la clarté du message et la cohérence de l'écriture.

Une fois posé ce préalable et afin de guider les personnes qui veulent faire usage du féminin dans les textes, l'Office de la langue française préconise l'utilisation des procédés suivants :

- l'écriture des formes des deux genres, en toutes lettres;
- le recours aux termes génériques et aux tournures neutres.

2.2. Écriture des formes des deux genres, en toutes lettres

Il est maintenant de plus en plus fréquent de vouloir souligner dans un texte la présence des femmes.

Comme premier procédé de féminisation des textes, on recourt à l'écriture des formes féminines en toutes lettres, à côté des formes masculines, qu'il s'agisse de noms ou de pronoms. On évitera donc les formes tronquées.

Exemples:

On convoquera les ingénieures et ingénieurs retraités.

Les soudeuses et soudeurs de l'usine ont été informés des nouvelles normes de sécurité.

Cette rencontre s'adresse à tous les directeurs et à toutes les directrices du ministère.

L'université a mis ces brochures à la disposition des étudiants et des étudiantes afin de les mieux informer.

Ceux et celles qui ont sollicité une entrevue verront leur demande agréée. Je vous invite, tous et toutes, à assister à ce concert.

À ÉVITER:

Les formes tronquées

L'emploi de finales féminines entre parenthèses et le recours aux traits obliques, tirets, virgules ou autres signes graphiques sont à rejeter. Ainsi, on n'écrira pas :

- les ingénieur(e)s retraité(e)s;
- les étudiant/e/s inscrit/e/s;
- les chirurgien,ne,s;
- les directeur-trice-s.

Il ne sera donc jamais question, à l'oral, d'«auditeurtrices»,

Il s'agit là de formes tronquées qui sont non seulement contraires à l'usage grammatical, mais nuisent à la lisibilité des textes. Il ne faut pas confondre ces modes d'écriture, à éviter, avec l'emploi que font les dictionnaires de ces signes graphiques pour présenter les éléments de formation des mots.

La langue offre une variété de constructions qui permettent de rendre efficace l'utilisation des deux genres.

2.2.1. Procédés stylistiques

2.2.1.1. Suppression de l'article et de l'adjectif

Lorsqu'on écrit les formes des deux genres en toutes lettres, en principe on répète les articles et les adjectifs devant chacune de ces formes. Toutefois, on pourra omettre la répétition lorsque la forme masculine et la forme féminine désignent des personnes appartenant au même groupe.

Exemples:

Les candidates et les candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.

ou

Les candidates et candidats absents devront prendre un autre rendez-vous.

De nombreux traducteurs et de nombreuses traductrices se sont initiés à la micro-informatique.

ou

De nombreux traducteurs et traductrices se sont initiés à la microinformatique.

Chaque étudiant et chaque étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.

ou

Chaque étudiant et étudiante devra respecter le délai fixé pour l'inscription à ce programme.

Tous les électeurs et toutes les électrices ont exercé leur droit de vote.

ou

Tous les électeurs et électrices ont exercé leur droit de vote.

2.2.1.2. Utilisation de l'ellipse

On peut avoir recours à l'ellipse dans certains cas. Ce procédé, qui consiste à supprimer un mot ou un groupe de mots, doit être utilisé avec prudence pour éviter toute ambiguïté.

Exemples:

On demande un agent de recherche ou une agente de recherche.

011

On demande un agent ou une agente de recherche.

On embauchera un technicien en information ou une technicienne en information.

ou

On embauchera un technicien ou une technicienne en information.

Toutefois, l'ellipse du deuxième élément d'un nom composé avec trait d'union n'est pas possible.

Exemples:

On demande un avocat-conseil ou une avocate-conseil.

et non

On demande un avocat ou une avocate-conseil.

On demande un électricien-machiniste ou une électricienne-machiniste.

et non

On demande un électricien ou une électricienne-machiniste.

Il en va de même des titres formés d'un nom et d'un adjectif.

Exemples:

Une ingénieure forestière ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet. *et non*

Une ingénieure ou un ingénieur forestier sera chargé de ce projet.

Une directrice générale ou un directeur général siégera au comité de sélection.

et non

Une directrice ou un directeur général siégera au comité de sélection.

2.2.1.3. Coordination sans répétition

Lorsqu'un titre est épicène, c'est-à-dire lorsqu'il possède le double genre (ex. : arbitre, juriste, dentiste), il n'est pas nécessaire de le répéter. La présence des deux genres est marquée par les deux articles coordonnés.

Exemples:

Cette commission d'enquête sera présidée par la juge ou le juge que nommera le premier ministre.

ou

Cette commission d'enquête sera présidée par la ou le juge que nommera le premier ministre.

On consultera une notaire ou un notaire.

OИ

On consultera une ou un notaire.

2.2.1.4. Reprise par les pronoms

Deux cas peuvent se présenter :

1° On a déjà employé les formes des deux genres dans une phrase; on peut alors avoir recours au pronom masculin pluriel.

Exemples:

Pour être admissibles à ce poste, les électriciennes et les électriciens doivent avoir cinq années d'expérience. **Ils** doivent aussi être disposés à travailler à l'extérieur des grands centres.

Les candidats et les candidates doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant la date indiquée. **Tous** devront subir un examen écrit.

2º On a eu recours soit à un nom collectif, soit à un épicène pluriel et donc les deux genres n'ont pas été explicitement désignés. Si l'on veut que la marque du féminin apparaisse dans le texte, on utilisera les pronoms des deux genres.

Exemples:

Le personnel est convoqué à une importante réunion d'information; **ceux et celles** qui ne pourront s'y présenter devront s'informer le plus tôt possible des nouvelles directives auprès de leurs collègues.

Les pilotes menacent de déclencher une grève. **Ils et elles** réclament des mesures de sécurité plus sévères dans les aéroports.

2.2.2. Remarques d'ordre grammatical

L'utilisation des formes des deux genres en toutes lettres appelle également deux remarques d'ordre grammatical, l'une ayant trait à l'accord des adjectifs et des participes, l'autre concernant la place du féminin.

2.2.2.1. Accord des adjectifs et des participes

Lorsque les formes masculines et féminines sont utilisées dans un texte, on applique les règles habituelles du français pour l'accord des adjectifs et des participes.

L'accord se fait au masculin pluriel pour les mots se rapportant à la fois au nom masculin et au nom féminin dans la phrase, que ces noms soient au singulier ou au pluriel. Toutefois, quand les deux noms sont au singulier, l'accord peut aussi se faire au masculin singulier si cela n'entraîne pas d'ambiguïté.

2.2.2. Place du féminin

Lorsque les noms masculin et féminin ne sont pas accompagnés d'un adjectif ou d'un participe et qu'il n'y a donc pas d'accord grammatical à faire, on placera indifféremment le nom masculin ou le nom féminin en premier lieu dans la phrase. Cependant, lorsque ceux-ci sont accompagnés d'un adjectif ou d'un participe, l'accord devant se faire au masculin, le nom masculin sera, en principe, placé le plus près du mot à accorder.

Exemples:

Les représentantes et représentants syndicaux et patronaux ont fait une importante déclaration à l'issue de leur rencontre.

Les policières et policiers sont invités à exprimer leurs commentaires sur cette question.

Les directrices et directeurs qui ne peuvent être présents à cette réunion ont déjà reçu le document d'orientation.

Les nombreux techniciens et techniciennes de notre service sont tous candidats à ce poste.

Les enfants seront surveillés par une monitrice ou un moniteur expérimentés.

La candidate ou le candidat choisi entrera en fonction le mois prochain.

2.3. Recours aux termes génériques et aux tournures neutres

Si l'on préfère ne pas utiliser les formes des deux genres, on peut recourir à des termes génériques et à des tournures neutres.

2.3.1. Termes génériques

Un terme générique est un nom, masculin ou féminin, qui peut désigner aussi bien des hommes que des femmes (ex.: une personne, les gens, la direction, la présidence).

Certains termes génériques sont des collectifs, c'est-à-dire des noms qui désignent un ensemble d'individus (ex. : le public, la foule, le personnel, la communauté, l'électorat, le corps professoral, la clientèle).

Exemples:

Au moins une fois l'an, la direction rencontre le personnel à l'occasion d'une réunion d'information.

plutôt que

Au moins une fois l'an, les dirigeants et les dirigeantes rencontrent les employés et les employées à l'occasion d'une réunion d'information.

Le corps professoral se prononcera lundi prochain sur les dernières offres de l'université.

plutôt que

Les professeurs et les professeures se prononceront lundi prochain sur les dernières offres de l'université.

Les candidatures à ce poste sont très nombreuses.

plutôt que

Les candidates et les candidats à ce poste sont très nombreux.

À deux jours du scrutin, les intentions de vote de l'électorat sont difficiles à cerner.

plutôt que

À deux jours du scrutin, les intentions de vote des électeurs et des électrices sont difficiles à cerner.

Nous essayons de satisfaire les besoins de notre clientèle.

plutôt que

Nous essayons de satisfaire les besoins de nos clients et de nos clientes.

L'emploi de termes génériques est particulièrement indiqué pour remplacer certaines expressions figées ne reflétant plus la réalité contemporaine. Il s'agit d'expressions formées avec le mot *homme*, telles que *hommes d'affaires*, *hommes de loi*, *hommes de lettres*, *hommes de science*. L'usage nous propose :

gens d'affaires, gens de loi ou juristes, gens de lettres, scientifiques.

Dans le même ordre d'idées, des expressions comme *année-homme* et *droits de l'homme* cèdent la place à **année-personne** et **droits de la personne**.

On peut bien sûr, se servir des mots *homme* et *femme* lorsqu'il est question d'une personne en particulier, ou lorsque l'on veut parler exclusivement des hommes ou des femmes qui appartiennent à un groupe.

Exemples:

Le Québec compte de plus en plus de femmes d'affaires.

Votre frère est un homme de lettres accompli.

2.3.2. Tournures neutres

Par «tournures neutres», on entend des formulations moins personnalisées, des tournures de phrases infinitives ou nominales.

L'emploi de tournures neutres convient particulièrement pour la rédaction de descriptions de tâches, pour l'affichage des postes et pour les formulaires.

Exemples:

Dans un formulaire, la question «Êtes-vous de citoyenneté canadienne ?» peut remplacer «Êtes-vous citoyenne canadienne ou citoyen canadien ?».

Dans une description de tâches, les attributions principales d'un agent ou d'une agente d'information peuvent s'énoncer comme suit :

- Planifier, coordonner et surveiller le cheminement et la qualité des réponses aux demandes de renseignements du public.
- Superviser le traitement des plaintes relatives à une situation discriminatoire.
- Effectuer des recherches sur les nouvelles lois.

Ou bien ainsi:

- Planification, coordination et surveillance du cheminement et de la qualité des réponses...
- Supervision du traitement des plaintes...
- Recherche sur les nouvelles lois.

Cela permet d'éviter :

- Il ou elle planifie, coordonne...
- Il ou elle supervise...
- Il ou elle effectue des recherches...

Conclusion

La féminisation linguistique est un défi d'écriture, une occasion de renouvellement. Ce guide constitue une synthèse des principes qui ont inspiré les travaux sur la féminisation des titres et des textes depuis déjà une quinzaine d'années.

La très grande majorité des titres et des désignations ont un féminin formé selon les règles traditionnelles de la grammaire. D'ailleurs, ces formes sont de plus en plus utilisées et attestées dans les dictionnaires courants. De nouvelles formes apparaîtront sûrement, comme il se doit, pour satisfaire aux besoins qui se feront jour.

Rédiger avec le souci de féminiser demande une attention particulière. Les recommandations et les principes présentés dans ce guide contribueront à harmoniser la féminisation des textes. Ainsi, on pourra atteindre un juste équilibre entre le recours aux tournures neutres et l'utilisation des formes masculines et féminines en toutes lettres.

Une certaine sensibilité grammaticale et l'observation attentive de l'usage seront toujours nécessaires pour résoudre de façon satisfaisante certains problèmes de rédaction. Le rédacteur ou la rédactrice dispose d'un choix de procédés large et intéressant qui lui permet de traduire à sa manière toute la richesse de la réalité.

Annexe I

Liste de titres, fonctions et appellations de personnes au féminin

un	une	un	une
Α		artisan	artisane
accordeur	accordeuse	artiste	artiste
acheteur	acheteuse	assesseur	assesseure
acquéreur	acquéreuse	assistant	assistante
acquéreur	acquéresse	associé	associée
aoquorour	(langue juridique)	assureur	assureure
acupuncteur	acupunctrice	assureur-vie	assureure-vie
adjoint	adjointe	astrologue	astrologue astronome
adjudant	adjudante	astronome	attachée
administrateur	administratrice	attaché	audiologiste
agent	agente	audiologiste auditeur	auditrice
agriculteur	agricultrice	auteur	auteure
agronome	agronome	auxiliaire	auxiliaire
aide-comptable	aide-comptable	aviculteur	avicultrice
aide-mécanicien	aide-mécanicienne	avocat	avocate
aiguilleur	aiguilleuse	ayant droit	ayant droit
ajusteur	ajusteuse	ayan aron	a, and
amateur	amatrice	В	
ambulancier	ambulancière	(hanguiàra
aménageur	aménageuse	banquier bâtonnier	banquière bâtonnière
amiral	amirale	bátonnier bénéficiaire	bénéficiaire
analyste	analyste	bibliothécaire	bibliothécaire
financier	financière anatomiste	bijoutier	bijoutière
anatomiste	animatrice	biologiste	biologiste
animateur annonceur	annonceure	blanchisseur	blanchisseuse
apiculteur	apicultrice	botaniste	botaniste
appariteur	apparitrice	bottier	bottière
applicateur	applicatrice	boucher	bouchère
apprenti	apprentie	boulanger-	boulangère-
arbitre	arbitre	pâtissier	pâtissière
arboriculteur	arboricultrice	boursier	boursière
archéologue	archéologue	boxeur	boxeuse
architecte	architecte	brigadier	brigadière
archiviste	archiviste	briqueteur-	briqueteuse-
armurier	armurière	maçon	maçonne
arpenteur	arpenteuse	buandier	buandière
arpenteur-	arpenteuse-	bûcheron	bûcheronne
géomètre	géomètre	bruiteur	bruiteuse

un	une	un	une
С		communicateur	communicatrice
câbleur	câbleuse	compagnon	compagne
cadet	cadette	compositeur	compositrice
cadre	cadre	concepteur	conceptrice
cadreur	cadreuse	concierge	concierge
caissier	caissière	conducteur	conductrice
canssier	cansiere	conférencier	conférencière
	carrietot	confrère	consoeur
cameraman		conseil	conseil
(v. cadreur)		conseiller	conseillère
camionneur	camionneuse	juridique	juridique
candidat	candidate	conservateur	conservatrice
canoteur	canoteuse	consommateur	consommatrice
capitaine	capitaine	consul	consule
caporal	caporale	consultant	consultante
cardiologue	cardiologue	contractuel	contractuelle
cariste	cariste	contremaître	contremaîtresse
carreleur	carreleuse	contrôleur	contrôleuse
cartographe	cartographe	coopérant	coopérante
catalogueur	catalogueuse	coordonnateur	coordonnatrice
cavalier	cavalière	cordonnier	cordonnière
cégépien	cégépienne		
censeur	censeure	coroner	coroner
chapelier	chapelière	correcteur	correctrice
chargé de	chargée de	correspondancier	correspondancière
chargeur	chargeuse	correspondant	correspondante
charpentier	charpentière	cotisant	cotisante
chaudronnier	chaudronnière	courrier	courrière
chauffeur	chauffeuse	courtier	courtière
chef	chef	couseur	couseuse
chercheur	chercheuse	couturier	couturière
chiropraticien	chiropraticienne	couvreur	couvreuse
chirurgien	chirurgienne	créateur	créatrice
chômeur	chômeuse	critique	critique
chorégraphe	chorégraphe	cytologiste	cytologiste
chroniqueur	chroniqueuse	to the same of	
chronométreur	chronométreuse		
cimentier	cimentière	D	
client	cliente	dactylographe	dactylographe
clown	clown	danseur	danseuse
coiffeur	coiffeuse	danseur de ballet	ballerine
collaborateur	collaboratrice	débardeur	débardeuse
THE CONTRACT OF STREET STREET	collègue	débosseleur	débosseleuse
collègue	colonelle	décorateur	décoratrice
colonel combattant		découvreur	
	combattante		découvreuse
comédien	comédienne	décrocheur	décrocheuse
commandant	commandante	délateur	délatrice
commis	commis	délégué	déléguée
commis-vendeur	commis-vendeuse	délinquant	délinquante
commissaire	commissaire	demandeur	demandeuse

un	une	un	une
demandeur	demanderesse	étudiant	étudiante
	(langue juridique)	évaluateur	évaluatrice
dentiste	dentiste	examinateur	examinatrice
denturologiste	denturologiste	expert	experte
dépanneur	dépanneuse	expert-comptable	experte-comptable
député	députée	exploitant	exploitante
dessinateur	dessinatrice		
détective	détective	F	
détenteur	détentrice	fabricant	fabricante
détenu	détenue	facteur	factrice
diététiste	diététiste	facturier	facturière
diffuseur	diffuseuse	ferblantier	ferblantière
diplomate	diplomate	ferrailleur	ferrailleuse
diplômé	diplômée	financier	financière
directeur	directrice	finisseur	finisseuse
dirigeant	dirigeante	fondeur	fondeuse
docteur	docteure	foreur	foreuse
	doyenne	Committee of the commit	forgeronne
doyen	doyenne	forgeron formateur	formatrice
E		fournisseur	fournisseuse
_		fraiseur	fraiseuse
ébéniste	ébéniste	franchiseur	franchiseuse
éclairagiste	éclairagiste	Iranchiseur	Hanchiseuse
écolier	écolière	G	
économe	économe	100	100
économiste-	économiste-	garde	garde
conseil	conseil	garde-forestier	garde-forestière
écrivain	écrivaine	gardien	gardienne
éditorialiste	éditorialiste	général	générale
éducateur	éducatrice	généticien	généticienne
électeur	électrice	géologue	géologue
électricien	électricienne	géomètre	géomètre
élève	élève	géophysicien	géophysicienne
éleveur	éleveuse	gérant	gérante
embaumeur	embaumeuse	gestionnaire	gestionnaire
émetteur	émettrice	golfeur	golfeuse
employé	employée	goûteur	goûteuse
employeur	employeuse	gouverneur	gouverneure
emprunteur	emprunteuse	graveur	graveuse
encodeur	encodeuse	greffier	greffière
enfant	enfant	guide	guide
enquêteur	enquêteuse	The super of 2000s	
enseignant	enseignante	H	
entraîneur	entraîneuse	homme-grenouille	femme-grenouille
entrant	entrante	horloger	horlogère
entrepreneur	entrepreneuse	horticulteur	horticultrice
équarrisseur	équarrisseuse	hôte	hôte
essayeur	essayeuse	TO FI	(qui est reçue)
esthéticien	esthéticienne	hôte	hôtesse
estimateur	estimatrice		(qui reçoit)

un	une	un	une
hôtelier	hôtelière	M	
huileur	huileuse	machiniste	machiniste
huissier	huissière	maçon	maçonne
110100101		magasinier	magasinière
		magistrat	magistrate
I		maire	mairesse
illustrateur	illustratrice	maître	maître
imprésario	imprésario	Illallie	maîtresse
imprimeur	imprimeuse	92 THE ST	(dans certaines
indicateur	indicatrice	and the second	expressions)
industriel	industrielle	malfaiteur	malfaitrice
infirmier	infirmière		mannequin
	ingénieure	mannequin	manoeuvre
ingénieur	ingénieure civile	manoeuvre	maquilleuse
ingénieur civil	ingénieure	maquilleur	maraîchère
ingénieur	forestière	maraîcher	marchande
forestier		marchand	marchandiseuse
inspecteur	inspectrice installatrice	marchandiseur	
installateur		marguillier	marguillière
instituteur	institutrice	marin	marin
instructeur	instructrice	matelot	matelot mécanicienne
intendant	intendante	mécanicien	
intérimaire	intérimaire	médecin	médecin
interlocuteur	interlocutrice	meneur	meneuse
interne	interne	menuisier	menuisière
intervenant	intervenante	mésadapté	mésadaptée
intervieweur	intervieweuse	social	sociale
investisseur	investisseuse	metteur en	metteure en
		scène	scène
 neversell 		meunier	meunière
J		mineur	mineure
jardinier	jardinière	mineur	mineuse
jockey.	jockey	75 By	(travail dans les
jointoyeur	jointoyeuse	ID A SECURIT	mines)
juge	juge	ministre	ministre
juré	jurée	modiste	modiste
juriste	juriste	moniteur	monitrice
	January of the same of the sam	monteur	monteuse
		mouleur-fondeur	mouleuse-fondeuse
L		mouliste	mouliste
lamineur	lamineuse	1715	
lecteur	lectrice	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	
législateur	législatrice	N	
lettreur	lettreuse	narrateur	narratrice
lieutenant	lieutenante	naturiste	naturiste
lieutenant-	lieutenante-	naturopraticien	naturopraticienne
gouverneur	gouverneure	navigateur	navigatrice
locuteur	locutrice	nettoyeur	nettoyeuse
lotisseur	lotisseuse	notaire	notaire
luthier	luthière	notateur	notatrice
iulillei	lutillois		

un	une	un	une
0	n lighten	préposé	préposée
officiel	officielle	présentateur	présentatrice
officier	officière	président	présidente
	opératrice	principal	principale
opérateur	opticienne	procureur	procureure
opticien	oratrice	producteur	productrice
orateur	orchestratrice	professeur	professeure
orchestrateur	orfèvre	professeur-	professeure-
orfèvre		chercheur	chercheuse
orienteur	orienteuse	programmeur	programmeuse
outilleur	outilleuse	promoteur	promotrice
ouvrier	ouvrière	proposeur	proposeuse
D		prospecteur	prospectrice
P		puériculteur	puéricultrice
participant	participante	pacricultour	padridanired
particulier	particulière		
fiduciaire	fiduciaire	R	
pasteur	pasteure	radiologiste	radiologiste
patient	patiente	radiologue	radiologue
pâtissier	pâtissière	rapporteur	rapporteuse
patron	patronne	réalisateur	réalisatrice
patronnier	patronnière	recenseur	recenseuse
patrouilleur	patrouilleuse	récepteur	réceptrice
payeur	payeuse	recruteur	recruteuse
paysagiste	paysagiste	recteur	rectrice
pêcheur	pêcheuse	rectifieur	rectifieuse
	pédologue	rédacteur	rédactrice
pédologue	peintre	I THE STREET STREET	
peintre	055	régisseur	régisseuse
pensionnaire	pensionnaire	registraire	registraire
perruquier	perruquière	rembourreur	rembourreuse
pharmacien	pharmacienne	remplaçant	remplaçante
physicien	physicienne	réparateur	réparatrice
pilote	pilote	répartiteur	répartitrice
pisciculteur	piscicultrice	repasseur	repasseuse
plaignant	plaignante	répétiteur	répétitrice
plâtrier	plâtrière	répondant	répondante
plombier	plombière	reporteur	reporteuse
poète	poète	représentant	représentante
policier	policière	requérant	requérante
polisseur	polisseuse	résident	résidente
pompier	pompière	responsable	responsable
porte-parole	porte-parole	restaurateur	restauratrice
poseur	poseuse	retraité	retraitée
postulant	postulante	réviseur	réviseure
potier	potière		
pourvoyeur	pourvoyeuse	S	
praticien	praticienne		
prédécesseur	prédécesseure	salarié	salariée
préfet	préfète	sapeur-pompier	sapeuse-pompière
premier ministre	première ministre	sauveteur	sauveteuse

un	une	un	une
savant	savante	travailleur	travailleuse
scrutateur	scrutatrice	social	sociale
sculpteur	sculpteure	tricoteur	tricoteuse
secrétaire	secrétaire	trieur	trieuse
secrétaire-	secrétaire-	tuteur	tutrice
trésorier	trésorière	tuyauteur	tuyauteuse
sénateur	sénatrice	typographe	typographe
sergent	sergente	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	71 3 1
serrurier	serrurière		
serveur	serveuse	U	
soigneur	soigneuse	universitaire	universitaire
soldat	soldate	usager	usagère
solliciteur	solliciteuse	utilisateur	utilisatrice
sortant	sortante	utilisateur	utilisatrice
soudeur	soudeuse	The state of the part	
souffleur	souffleuse	V	
sous-chef	sous-chef	The state of the s	
sous-ministre	sous-ministre	vainqueur	vainqueur
soussigné	soussignée	vendeur	vendeuse
spectateur	spectatrice	vérificateur	vérificatrice
stagiaire	stagiaire	vice-président	vice-présidente
substitut	substitut	vice-roi	vice-reine
successeur	successeure	vitrier	vitrière
supérieur	successeure	voyageur	voyageuse
superviseur	•	voyagiste	voyagiste
surintendant	superviseure surintendante	voyant	voyante
surveillant			
	surveillante		
syndic	syndique	X	
T paign		xénophile	xénophile
tailleur	tailleuse	Z	
tanneur	tanneuse	_	
tapissier	tapissière	zootechnicien	zootechnicienne
technicien	technicienne		
téléphoniste	téléphoniste		
témoin	témoin	-	
teneur de livres	teneuse de livres		
tireur de joints (v. jointoyeur)		35198(
tisserand	tisserande	80000	
titulaire	titulaire	- America	
tôlier	tôlière	10.091,50	
topographe	topographe	emacii	
tourneur	tourneuse	A 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
traducteur	traductrice	and the second of the second	
traiteur	traiteuse	The state of the s	
		25 67 LPMS	
trappeur travailleur	trappeuse travailleuse	1916	
liavallieul	travallieuse	A MOODER DIST	

Annexe II

Gazette officielle du Québec

Avis de recommandation

28 juillet 1979

Féminisation des titres

38. Relativement au genre des appellations d'emploi, l'Office de la langue française a recommandé l'utilisation des formes féminines dans tous les cas possibles :

- soit à l'aide du féminin usité. Exemples : couturière, infirmière, avocate;
- soit à l'aide du terme épicène marqué par un déterminant féminin. Exemples: une journaliste, une architecte, une ministre;
- soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie française. Exemples : députée, chirurgienne, praticienne;
- soit par l'adjonction du mot femme. Exemples : femme-magistrat, femme-chef d'entreprise, femme-ingénieur*.

Note. – Malgré l'avis déjà émis sur la formation femme + substantif apposé (femme-ingénieur, par exemple), celle-ci n'a pas été retenue dans le document intitulé *Titres et fonctions au féminin : essai d'orientation de l'usage* (texte approuvé par l'Office de la langue française lors de sa deux cent dix-septième séance, le 4 avril 1986 [décision n° 86-217-253]) qui constitue la plus récente position de l'Office en matière de féminisation des titres.

28 mars 1981

Féminin des titres Affichage des postes

404. Le recours aux termes génériques englobant hommes et femmes (personne, gens, personnel, fonctionnaire, stagiaire, etc.), précédés de l'article approprié, dans les textes suivis de toute nature.

Le recours, notamment dans les descriptions de tâches, aux verbes à l'infinitif, aux tournures ou phrases nominales et aux énumérations.

L'utilisation d'appellations d'emploi, de titres de fonction et de désignations de personne (homme, femme; candidat, candidate, etc.), au masculin et au féminin, en toutes lettres.

L'usage dans les appellations d'emploi composées (secrétaire-trésorier, secrétaire-trésorière; secrétaire général, secrétaire générale) du masculin et du féminin, en toutes lettres, lorsqu'une partie de l'appellation est épicène* et l'autre pas.

Note. – La langue offre une variété de procédés stylistiques qu'il convient d'utiliser :

1. Le recours à des formulations impersonnelles, notamment dans les formules; ainsi l'on préférera : Êtes-vous de citoyenneté canadienne? à *Êtes-vous citoyen canadien?*

2. Le recours au pluriel pour les appellations d'emploi épicènes, ou au genre indifférencié (masculin) appliqué au poste plutôt qu'à la personne.

Exemples : Les secrétaires ont la responsabilité principale du classement...

Les fonctions relatives au poste de psychiatre sont les suivantes :

3.. Le recours au masculin pluriel, s'il y a lieu, conformément aux règles d'accord grammatical pour les adjectifs, les attributs, les participes et les pronoms, de même que pour les noms en apposition et pour les déterminants, si ces derniers ne font pas partie de l'appellation d'emploi.

Exemple: Les infirmières et infirmiers, candidats aux postes de représentants... Ils pourront...

- 4.. Le recours à la note explicative, en début de texte, pour signifier clairement que la forme masculine non marquée désigne aussi bien les femmes que les hommes, lorsque les recommandations précédentes ne peuvent s'appliquer.
- * épicène, adj. On appelle épicènes les noms qui, appartenant à la catégorie des animés, ont la propriété d'avoir un double genre grammatical, correspondant chacun à un des termes de l'opposition de sexe (genre naturel).

La modification au premier paragraphe de cet avis est parue le 25 juillet 1981.

24 mars 1984

911. Féminin des titres

Le mot délégué prend au féminin la forme de déléguée lorsque la personne qu'il désigne est une femme.

Achevé d'imprimer en juin 1991 sur les presses de l'imprimerie Vitray Inc. rouver le féminin d'un titre de fonction est une chose, l'intégrer harmonieusement dans un texte en est une autre.

Le guide *Au féminin* répond à ce double défi en proposant à tous ceux et celles qui veulent féminiser leurs textes des règles et des procédés qui respectent les principes fondamentaux de la grammaire.

Axé sur la qualité du français, ce guide contient de nombreux exemples qui mettent en valeur les ressources dont dispose la langue pour s'adapter aux réalités contemporaines.



